

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

De quelles aides pouvez-vous bénéficier en 2019 ?



	Chaudière à condensation <small>Très Haute Performance Énergétique</small>	Chaudière biomasse individuelle <small>Chaudière bois</small>	Poêle bois	Insert cheminée bois	Cuisinière à bois <small>utilisée comme mode de chauffage</small>	Pompe à chaleur Air-Air	Pompe à chaleur Air-Eau	Pompe à chaleur Eau-Eau	Pompe à chaleur hybride individuelle	Chauffe-eau thermodynamique	Système solaire combiné	Isolation thermique				Audit Énergétique	Dépose cuve fioul	
												Combles	Plancher	Murs	Parois vitrées <small>Fenêtres et portes-fenêtres</small>			
LES AIDES POUR TOUS LES MÉNAGES																		
Prime Éco-Énergie Gaz Tarif Réglementé <small>(Non cumulable avec la prime Coup de Pouce)</small>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Éco-Prêt à Taux 0%	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	
Prime Coup de Pouce Chauffage	600 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>	2 500 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>	500 € <small>Remplacement appareil au charbon</small>			✗	2 500 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>			✗	2 500 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
Crédit d'Impôt Transition Énergétique	30% sur le matériel <small>Plafond de dépenses : 3 350 € TTC</small>	30% sur le matériel <small>Si revenus modestes : 30% sur le matériel + la pose</small>				✗	30% sur le matériel <small>Si revenus modestes : 30% sur le matériel + la pose</small>			30% <small>Plafond de dépenses : 3 000 € TTC</small>	30% <small>Plafonds de dépenses selon type de capteur (cf. impots.gouv.fr)</small>	30% <small>Plafond de dépenses : 150 €/m² isolation extérieure 100 €/m² isolation intérieur</small>		15% <small>Plafond de dépenses : 670 € TTC</small>	30% <small>Remplacement obligatoire menuiserie et paroi vitrée</small>	50% <small>uniquement pour les ménages modestes</small>		
Taux de TVA applicable	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	20%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	10%	5,5%	
LES AIDES SPÉCIFIQUES POUR LES MÉNAGES MODESTES OU TRÈS MODESTES																		
Prime Coup de Pouce Chauffage <small>(Montant d'aide spécifique pour les ménages modestes)</small>	1 200 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>	4 000 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>	800 € <small>Remplacement appareil au charbon</small>			✗	4 000 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>			✗	4 000 € <small>Hors remplacement chaudière Condensation</small>	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
ANAH Habiter Mieux Agilité <small>(Barème ressources ANAH)</small>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗		
Critères techniques d'éligibilité aux aides	ETAS ≥ 92%	Flamme Verte ou Classe V Norme NF EN 303.5	Flamme Verte 7* ou performances équivalentes			SCOP ≥ 3,9	ETAS ≥ 111% Moyenne et haute température ETAS ≥ 126% Basse température			COP > 2,5 si air extrait COP > 2,4 si autres cas <small>Profil de soutirage : ≥ 95 % classe M ≥ 100 % classe XL</small> <small>Efficacité énergétique : ≥ 110 %</small>		Productivité de la surface d'entrée du capteur ≥ 600 W/m²	R ≥ 7m².K/W	R ≥ 3m².K/W	R ≥ 3,7m².K/W	Uw ≤ 1,3 W/m².K et Sw ≥ 0,3 ou Uw ≤ 1,7 W/m².K et Sw ≥ 0,36	Réalisé hors obligation réglementaire	Pas d'obligation RGE